



# Bulletin de souscription d'actions

120 rue des Ecoles 01000 Saint Denis les Bourg  
SIRET : 834 818 577 00019

Version 21-22

Je soussigné-e,

Mme  Mr  Prénom : ..... Nom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : ..... Téléphone:.....

Adresse mail : .....

Déclare vouloir devenir actionnaire de la Société par Action Simplifiée (SAS) Bresse Energies Citoyennes

Etre déjà sociétaire et vouloir acquérir de nouvelles actions de Bresse Energies Citoyennes SAS, et pour ce faire, déclare souscrire au capital de Bresse Energies Citoyennes SAS

Montant de souscription standard (minimum 105€): ..... Montant de souscription enfants (minimum 52,5€) : .....

Soit un chèque de : ..... à l'ordre de Bresse Energies Citoyennes SAS

*J'accepte d'être convoqué-e aux assemblées générales par courrier électronique, que la société ait recours à la transmission par voie numérique en lieu et place de l'envoi postal lors de l'exécution des formalités de convocation, d'envoi de documents d'information et de vote à distance, et plus généralement d'être destinataire d'informations et de communications institutionnelles de la part de la société Bresse Energies Citoyennes. Cette autorisation a comme seul objectif de faciliter la gestion et de limiter les frais de gestion.*

Fait à ..... le .....

Signature :

Bresse Energies Citoyennes est une société par action simplifiée. Les statuts peuvent être consultés sur demande par mail.

Son capital est variable. Il est ouvert à toute personne physique ou morale souhaitant agir de manière concrète pour le développement des énergies renouvelables dans l'agglomération de Bourg en Bresse. L'entrée de tout nouvel actionnaire est soumis à l'agrément du conseil de gestion.

La valeur de l'action évolue au vu des résultats de l'année précédente. Ainsi, l'AG du 25 juin 2021 a décidé d'augmenter de 5% la valeur de l'action au vu des résultats des années précédentes.

A leur majorité, les souscripteurs enfants voient leurs actions transformées en actions standard.

Le remboursement des actions ne peut être exigé avant janvier 2023. Un récépissé de souscriptions vous sera délivré. C'est un titre de copropriété.

Comme dans toute société, souscrire comporte un risque financier.

L'objectif de la SAS est de bâtir une structure stable et pérenne destinée à produire une énergie propre et durable.

*Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les informations recueillies et transmises dans le cadre de la présente souscription peuvent donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès et de rectification auprès de BEC SAS.*